

## Appendice 2

### à l'annexe 1502.1

- expert-comptable
- ingénieur
- scientifique
  - biologiste
  - biochimiste
  - physicien
  - généticien
  - zoologiste
  - entomologiste
  - géophysicien
  - épidémiologiste
  - pharmacologiste
  - spécialiste des sciences animales
  - agronome
  - spécialiste des sciences laitières
  - spécialiste des sciences avicoles
  - pédologue
- adjoint de recherche (attaché à un établissement d'enseignement postsecondaire)
- médecine/services professionnels connexes
  - médecin (enseignement et/ou recherche seulement)
  - dentiste
  - infirmier, infirmière autorisé(e)
  - vétérinaire
  - technologue médical
  - technologue de laboratoire clinique
- architecte
- avocat
- enseignant
  - collègue
  - université
  - séminaire
- économiste
- travailleur social
- orienteur
- mathématicien (baccalauréat)
- directeur d'hôtel (baccalauréat + 3 années d'expérience)
- bibliothécaire (MLS)
- éleveur
- obtenteur
- horticulteur
- sylviculteur (spécialiste des sciences forestières)
- gestionnaire de parcours (agent de protection des ressources naturelles)
- ingénieur forestier
- journaliste (baccalauréat + 3 années d'expérience)
- nutritionniste
- diététicien
- rédacteur de publications techniques
- analyste de systèmes informatiques